

Vieilles choses : les domestiques d'autrefois. - L'argent des cartes. - Les vins et les épingles. - Le luxe dans la toilette

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 13

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quie? demandait le pasteur. Quand celui-ci avait entendu la voix de Jean-Pierre, d'Abram ou de tel autre qu'il avait appelé, il passait à une autre maison pour y remplir le même office.

On raconte qu'au milieu d'une veillée, comme il était entré dans une maison pour y faire son inspection, il ne trouva à la cuisine qu'un jeune garçon. Le pasteur lui demande où est son père; l'enfant répond qu'il vient de sortir avec deux autres hommes qui sont venus le chercher pour aller attendre. Aussitôt le pasteur, qui n'écouait que son zèle, après s'être informé de la direction que ces hommes avaient prise, s'élança à leur poursuite et parvient à les ramener, après une sérieuse exhortation.

Cependant, ce digne pasteur n'aurait pu suffire à sa tâche si le gouvernement n'avait, à ses instances, établi quatre régents dans la paroisse, qui n'en possédaient encore aucun. Ces régents furent placés l'un à Savigny, les autres au Martinet, aux Cornes-de-Cerf et au Grenet. Entretien par LL. EE. ils étaient les mieux payés de tout le pays; leurs pensions étaient même supérieures à celles de bien des pasteurs. Grâce à ces mesures, la civilisation pénétra peu à peu dans les nombreuses maisons éparses sur le versant sud-est de la montagne du Chalet-à-Gobet. Les terres furent mieux cultivées et depuis bientôt un siècle et demi il n'y a pas d'exemple que des voyageurs aient été détroussés sur les chemins du Jorat.

Certes ce n'est pas à ces histoires de brigands que songeaient les habitués du Chalet-à-Gobet lorsqu'ils faisaient honneur au « salé » de Mme Rod et à ces fritures de champignons qu'elle savait si bien apprêter, et dont elle avait soin d'écarter les spécimens d'espèces à elle inconnues et qu'elle déclarait mortelles en dépit des protestations de ses hôtes. Non, ces heureux mortels n'avaient pas des pensées sombres; ils se laissaient aller à la joie de vivre, au milieu des campagnards à blouse bleue, de leurs femmes à fichu de laine, les uns et les autres devisant en patois; ils écoutaient les récits des chasseurs ou du garde-forêt octogénaire et s'en allaient en bénissant la vieille auberge et ses excellents tenanciers.

Puisse le successeur de la famille Rod s'inspirer de son exemple et conserver au Chalet-à-Gobet des traditions dont la disparition serait sensible à des milliers de personnes!

Une terrible peur.

« Décidément, dit Louis à Barbotton, en sortant de l'écurie avec son frère Vincent, je crois qu'il te faudra aller à Moudon chercher le vétérinaire! »

Ils étaient tout capots, Louis et Vincent à Barbotton.

Pensez voir, il y avait de quoi! Le bœuf Jaillet, un beau bœuf pesant et de bonne race, était malade depuis un travers de temps.

Il avait commencé par refuser la nourriture; devant le regain ou même la poignée de léché qu'on lui tendait, il détournait son gros mufle blanc, d'où pendait stamment un filet de bave. Son poil, autrefois beau lisse, était devenu tout régrigné. Il restait tout le long du jour étendu sur sa litière, tournant à peine la tête, quand le petit Tiodore, son grand ami, venait le gratter entre les cornes.

On avait fait venir d'abord le vieux Jonas qui s'y connaissait encore joliment sur les bêtes. Il lui avait ouvert la bouche pour savoir s'il avait des fois la fièvre aphteuse, puis il avait conseillé de lui faire boire sur des camomilles, mais tout ça n'avait pas plus fait que de baume.

On avait voulu faire sortir le pauvre Jaillet dans la cour, pour lui laisser sentir ce bon so-

leil d'avril, qui est bien tant repicolant, mais le Jaillet était resté indifférent; il n'avait pas même tendu la langue pour attraper les premières feuilles vertes, et cette sortie n'avait rien servi qu'à faire voir tout ce qu'il avait déjà déperdu de sa graisse.

— Vois-tu, reprit Louis, il n'y a rien à quinquerner, va-t-en à Moudon, droit ce tantôt, et ramène le vétérinaire, ou bien qu'il te dise ce qu'il y a à faire. En même temps, tu iras voir aussi à la pharmacie qu'on te donne quelque chose pour le père.

En effet, le vieux Pierre à Barbotton n'allait rien tant bien, non plus. Pour ça, il n'y avait rien d'étonnant, n'est-ce pas. Le vieux Pierre avait ses septante-huit ans bien sonnés, et ma fi il n'allait pas du bon côté.

Depuis quelques années déjà, il avait remis le train à ses fils et il ne faisait plus rien.

On le voyait ordinairement assis sur le banc devant la porte, d'où il surveillait tout, allant à gauche et à droite, voir à l'étable si les bêtes étaient bien gouvernées, ou au jardin, chasser les poules qui ravageaient les haricots, poussant quelquefois jusqu'aux champs, voir si le blé poussait.

Mais cette année, c'est à peine s'il était venu une ou deux fois s'asseoir sur le banc. Il avait eu grand peine à aller jusqu'au coin du jardin, voir si les fleurs de Pâques avaient fleuri comme toutes les années.

Et maintenant, depuis plusieurs jours, il restait au lit, sans penser à rien, semblait-il, enfoncé jusqu'au cou dans sa coiffe de plumes. Le petit Tiodore venait lui tenir compagnie des puissants moments, et le vieux restait à serrer dans sa main la petite main de son *valottel*.

Quand Vincent à Barbotton revint de Moudon, il était encore plus inquiet. Le vétérinaire avait fait une moue peu rassurante et avait dit qu'il passerait le même jour en faisant sa tournée.

Ce serait pourtant une rude malechance, se disait-il, s'il fallait perdre ce pauvre Jaillet: un tant beau bœuf. On avait compté le faire travailler encore une année, et puis après l'engraisser; ça aurait fait un tout beau bœuf de Pâques pour l'an prochain, tandis que s'il fallait l'encrotter, c'était une belle troupe d'écus jetés au lac, sans compter les remèdes qu'il fallait déjà payer pour le père, non pas qu'il le regretta, mais enfin... ce pauvre argent!...

Tout à coup, Vincent à Barbotton interrompit ses réflexions. Il venait d'apercevoir son frère qui s'avançait à sa rencontre. Pour sûr, cela n'allait pas bien; il n'y avait qu'à voir la triste pote de Louis. Vincent, rien qu'à le regarder, sentit ses jambes trembler, et il dut s'appuyer au clédar du jardin pour ne pas tomber.

— Et bien, lui cria-t-il, le cœur tout bouillit.

Et Louis, laissant tomber les bras avec un geste de découragement:

— Eh, pouro Vinçanet, l'è bas!

— Quemim, l'è bas:

— Ouai, noutron pouro pairé lè moirt.

Et alors Vincent avec un accent de soulagement, impossible à rendre.

— Eh! pouro frarè, que te m'a fè pouaire, ié cru que l'étai lo bau!

PIERRE D'ANTAN.

Porquet on pào amà lè tsins.

Sai lè z'ons, sai lè z'autro, crayo qu'on à mè ti lè tsins porvu que ne vignont pas vo chàotà contrè et vo moodrè voutrès plautès àobin vo z'eintanà on quartà à voutron tiu dè tsaussès.

L'autro dzo, que su zu à Vevay pè lo tsemin dè fai, l'ài avàlè dein lo trein 'na vilha dama

qu'étai chèteia su lo banc drai dévant mè et que tegnà su sè gredons on galé petit tsin muton tot nai, avouè dà galès motsets dè pai avau pè lè piautès et ion tot ào fin bet dè la quiua. Et clia dama cajolàvè tant cè tsin qu'on arà d'jurà que l'étai son valet.

Por mè, n'amo pas tant cliào bitès que vignont vo chàotà pè dessus coumeint lè tsins et lè tsats que sont adé plliens dè pudzès, kà, s'on lè z'accoutemè dinse, on ein a astout ramassà on demi quartéron, qu'on sè cheint adé gavelhi et que faut sè grattà et sè rupà tota la dzornà. Brrr...ou!

Adon quand lo trein fe arrevà à Burier, on gaillà qu'avà l'air de n'ovrà, kà l'avà 'na carletta et 'na roulière, est montà vers no et l'est zu sè chetà dècoute la vilha dama; pas petout fe su lo banc que vouaiquie lo tsin que sè met à achenà qu'on dianstre pè vai lè fattès dào compagnon, coumeint se y'avà zu oquie dè bon per dedein; petètrè quel'autro l'ài avàlè fourrà son dinà einvortolhi dein dào papai.

Adon, lo gaillà, qu'étai on Français, sè met à adoulà et à cajolà cè tsin. coumeint se l'étai à li, ein l'ài fasà: « Mon petit mignon! Que tu es joli! Donne la patte! Fais le beau! » et ie tré dè sa fatta on bocon dè sucro po lo l'ài bailli.

— On derà que vo cognai, monsu! se fe la dama.

— Oh! madama, l'ai dese lo Français, y'amo tant lè tsins que ti lè tsins m'àmont et mè cognaisson, et tsi mè, on est tré ti dinse, sai ma fenna, sai mè bouèbo!

— Faut don que cliào bitès vo z'ausant fé oquie, petètrè ion à ravèntà voutron bouèbo qu'allavè sè niyi àobin oquie dinse po que vo z'amà atant lè tsins, kà y'ein a bin mè que ne poivent ni lè vaire et ni lè cheintre!

— Et bin, madama, l'ài dese adon l'autro, pisque vo vollaï savà porquet y'amo atant lè tsins, m'ein vé vo lo derè.

Ein septèmt'ion, y'étè à Paris tandi la Coumouna et vo sèdès que lè Prussiens no z'aviont bloquà et copà lè vivrès que la boun'eimpartia ont du medzi cein que l'aviont po ne pas crèvè dè fan: adon n'ein tant medzi dè cliào tsins tsi nò qu'on l'ài a prai goût et ma fenna sà tant bin cein arreindzi à totès lè sauces que, du ora, on ne medzé perein d'autra tsaï à l'hotè! Vouaiquie porquet y'amo atant cliào bitès!

Vieilles choses.

Les domestiques d'autrefois. — L'argent des cartes. — Les vins et les épingles. — Le luxe dans la toilette.

Au xviii^e siècle, le jeu était dans le Pays de Vaud, le grand, l'unique intérêt des soirées; il était devenu une passion et les femmes la partageaient. Les joueurs se divisaient par groupes autour de petites tables réparties dans le salon. Et cependant, ces soirées où l'on jouait tout le temps, n'étaient pas suffisantes pour tous; non contents de ces occasions, on voyait nombre de jeunes gens, s'enfermer tristement dans de petites chambres pour jouer aux cartes.

De ces habitudes de jeu était né un curieux usage à l'égard des domestiques. L'argent recueilli par les jeunes gagnants n'était point gardé par eux, mais il restait sur la table à destination des domestiques de la maison. On voyait tout de suite à la mine de ceux-ci si les tables de joueurs étaient rares ou nombreuses. Si elles étaient rares, ils faisaient la moue et ne s'acquittaient de leur besogne qu'avec mauvaise grâce. C'était au point qu'avant d'entrer au service d'une maison, ils avaient soin de s'informer des avantages qu'ils pouvaient espérer de ces soirées. Si ces avantages étaient médiocres, et les joueurs peu nombreux, les maîtres éprouvaient d'assez grandes difficultés à se procurer des domestiques.

Quelques-uns même se voyaient dans l'obligation, pour être mieux servis, d'augmenter autant que possible le nombre de leurs invités.

Outre l'argent des cartes, les domestiques recevaient encore les vins et les épingles.

Les épingles désignaient une petite somme payée pour les domestiques, en sus du prix convenu, lorsque quelqu'un achetait des denrées ou du bétail de leurs maîtres. Les vins étaient sans doute une gratification de ce genre. De nombreuses servantes réalisaient ainsi, à côté de leur salaire, une somme assez rondelette.

Comme aujourd'hui, la plupart de ces domestiques étaient venus de la campagne. attirés par les avantages dont nous venons de parler.

De là de fâcheuses habitudes de luxe, dont un chroniqueur de l'époque (1766) parle en ces termes :

Une servante demoiselle s'équipe à proportion de son revenu. Beau linge, fines dentelles, souliers brodés, habits de soye, tabliers de mousseline, tabatière de poche, boucles d'argent, que sais-je encore ? Elle va voir ses parents ; tout le village, au sortir de l'église, se rassemble autour d'elle : la Dame du lieu la distingue et lui fait bon accueil ; les paysans se tiennent bien honorés d'en recevoir un signe de protection ; tous s'imaginent que c'est le souverain bien de servir en ville.

Il en est de même quand un valet Monsieur fait l'honneur à ses parents de les aller visiter. Un habit propre, une veste brodée, de beaux bas de soye, des boucles à brillants, un point d'Espagne à son chapeau, la montre en poche ; à peine on le distingue du Seigneur du village : il fait l'important ; chacun est ébloui par le faux brillant de sa prétendue fortune. Jeunes paysans, vous êtes pris à l'hameçon.

Ainsi se dépeuplent nos campagnes. Chaque année, des essais de jeunes filles tombent dans les villes. D'abord on les emploie aux offices les plus vils, ou bien elles entrent en service chez les artisans, chez les bourgeois les moins notables. Bientôt elles se perfectionnent, et payennes ensuite au grade de femme de chambre, il leur faut un plus grand théâtre. Quelques-unes se placent dans les maisons opulentes du pays ; d'autres en plus grand nombre vont servir à Genève ou passent dans les pays étrangers.

C'est la même marche pour les jeunes garçons qui viennent servir dans nos villes.

Ce n'est pas seulement au village que se fait sentir une malheureuse influence de luxe des domestiques, on n'en ressent pas moins les effets dans les villes ; c'est le luxe des domestiques qui force celui de toutes les conditions. Une fille d'artisan semble autorisée à vouloir être équipée un peu mieux qu'une servante : elle demande, elle insiste de tant de façons que son père est obligé de céder et qu'il fait l'impossible pour l'habiller selon ses desirs.

On voit par ce qui précède que la tendance de nos campagnards à se jeter dans les villes ne date pas d'hier, puisque les lignes que nous venons de citer ont été écrites au milieu du XVIII^e siècle. L. M.

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie, sous la direction de Ch. Knapp, professeur, Maurice Borel, cartographe, et de V. Attinger, éditeur, avec des collaborateurs de tous les cantons.

Nous avons reçu les livraisons 7 à 12, soit la fin de la lettre A et le commencement de la lettre B. Nous indiquerons les articles les plus importants de cette série : *Augst*, avec le plan d'Augusta Rauracorum, des vues et le plan du théâtre romain ; *Avenches*, magistrale étude d'Aventicum, avec illustrations, du Dr E. Dunant ; le *Val d'Avers* ; *Baden* ; la *vallée de Bagnes* ; les cantons de *Bâle-Ville* et *Campagne*, avec la ville de Bâle, méritent une mention spéciale pour le plan de leur étude, les nombreuses illustrations et les plans qui les accompagnent. L'article sur l'évêché de Bâle, plus historique que géographique, nous a été une heureuse surprise et d'un grand intérêt ; *Balsthal*, district et

bourg ; le *val Bavona*, le *val Bedretto* ; *Bellinzona*, district et ville ; *Bergunerstocke* ; le commencement de l'article canton de *Berne*, qui promet une étude de haute valeur et tant d'autres, qui démontrent l'étonnante variété des renseignements de cet ouvrage. N'oublions pas les planches hors texte, le plan historique en couleurs de la ville de Bâle, les cartes économiques du canton d'Appenzell ; toutes trois sont des nouveautés spécialement créées pour le *Dictionnaire*. En résumé, ce travail énorme promet de plus en plus d'être un monument géographique dans toute l'acception du terme et souhaitons aux directeurs, aux collaborateurs et aux éditeurs bon courage et... bon succès, car il est largement mérité.

Nous détachons du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, dont nous venons de parler, quelques lignes intéressantes sur le canton de *Bâle-Campagne* qui se révolta en 1831, demandant sa séparation d'avec *Bâle-Ville*, vu le nombre insuffisant de ses députés au Grand Conseil.

Le canton de *Bâle-Campagne* date du 27 février 1832 ; c'est ce jour-là que le gouvernement de la ville retira ses fonctionnaires de quarante-six communes de la campagne. Celles-ci ne se laissèrent point intimider par cette mesure ; elles s'organisèrent rapidement sous la direction d'hommes capables, et le 27 avril 1832 était adoptée la nouvelle constitution dont voici les principales dispositions : souveraineté du peuple, égalité des citoyens devant la loi, abolition des privilèges, liberté de la presse, liberté de conscience, séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, Grand Conseil (Landrat) nommé sur la base de la population, Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil, etc., etc.

Prudence et énergie caractérisèrent les mesures prises par le nouveau canton. On organisa le militaire, le landsturm, la police cantonale et communale, ainsi que la police des étrangers ; on mit sous séquestre les intérêts et les taxes dus aux caisses de la ville, on préleva un impôt général sur le commerce, l'industrie, la fortune et le revenu, on établit de nouveaux registres hypothécaires, on fonda une société de crédit pour obtenir l'argent nécessaire, et toute relation avec la ville fut interdite.

Les communes restées fidèles à la ville s'étaient groupées autour de celles de Reigoldswil et de Gelterkinden d'où le gouvernement de Bâle exerçait son action pour rétablir son autorité sur le nouveau canton.

Une votation eut lieu dans douze communes encore hésitantes, huit se prononcèrent pour la campagne et quatre pour la ville. Tous les efforts de la ville furent vains ; toutes les communes de la rive gauche du Rhin se rattachèrent de gré ou de force au canton de Bâle-Campagne et, le 26 août 1833, la Diète prononça la séparation définitive.

Boutades.

— Jean ! vous n'avez pas brossé mon veston ?
— Oh ! pardon, monsieur, je l'ai brossé et bien brossé.
— Allons donc ! j'avais un cigare dans ma poche et il y est encore !

Berlureau n'arrête pas de tousser.
— Vous êtes bien pincé ? lui dit-on.
— Ne m'en parlez pas... un rhume tenace que j'ai attrapé hier soir...

Une domestique vient annoncer à sa maîtresse — d'humeur peu facile, paraît-il — qu'elle ne veut pas rester à son service.

« Quoi, vous voulez déjà nous quitter ? Il n'y a pas quinze jours que vous êtes entrée, exclame la maîtresse. Vous êtes donc toutes les mêmes maintenant, vous changez de place chaque semaine ! Voici, depuis deux mois, trois nouvelles domestiques. Où donc en trouver maintenant ? »

Alors, la servante d'un ton ironique :
— Je crois que si madame veut avoir des domestiques, madame ferait bien d'en semer

un carreau au jardin. Et encore je ne sais pas si elles viendraient bien, ici.

Un ambassadeur de la république de Venise, passant autrefois à Berne, s'entretenait avec un des premiers magistrats de ce canton, et lui demanda malignement ! « Mais qu'est-ce que votre *aboyer de Berne* ? — Votre Excellence, répondit-il sans se déconcerter, c'est à peu près la même chose que votre *dogue de Venise*.

A l'arrivée d'un train, une énorme commère hèle un conducteur d'omnibus, qui montait en ville :

— Y a-t-il de la place ?
— Non, madame, répond poliment le conducteur, effrayé à la vue de cette masse, il n'y en a qu'une.

Un employé à un homme d'équipe. — De quelle maison viennent ces caisses et ces paquets ?

L'homme. — Les caisses viennent de chez Fichet et les paquets de chez Masson.

L'employé. — Mettez de côté les colis Fichet et de l'autre les colis Masson.

A la correctionnelle :

— Accusé. On vous a surpris, vous sauvant par les toits, avec, sous le bras, une pendule enlevée de l'appartement du premier étage. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— Je vais vous expliquer, mon président : cette pendule avait besoin d'être remontée.

Reproches paternels.

Berlureau a conduit son fils au concours agricole. Arrivé à la section des animaux gras :

— Voilà, lui dit-il en lui montrant le cochon prlmé, qui devrait te faire rougir, petit cancre ! avoir ce prix d'honneur à dix mois ! et toi qui as dix ans, tu n'as jamais eu seulement le moindre accessit.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la liste précédente	Fr. 128 —
Envoi de M. le pasteur Ceresole, produit d'une veillée littéraire à la cure de Blonay	» 17 50
Total	Fr. 145 50

Le *Conteur* a pris l'initiative de cette souscription. Mais, dès le début, nous avons compris l'absolue nécessité qu'il y avait à lui donner la plus grande publicité possible et combien la collaboration de nos confrères de la presse nous serait précieuse. D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, notre modeste feuille n'a jamais eu la prétention de faire sienne cette œuvre éminemment vaudoise.

L'appel que nous avons adressé à nos confrères, en vue d'obtenir leur concours, a été accueilli immédiatement et avec la plus grande amabilité. Nous leur en témoignons ici notre plus vive reconnaissance.

THÉÂTRE. — Ce soir, samedi, à 8 heures, et demain, dimanche, à 2 heures, en matinée, et le soir, à 8 heures, le grand succès de la semaine, **Les millions de l'émigré**. Clôture de la saison de comédie.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

FÊTES DE PAQUES

GRAND CHOIX de NOUVEAUX PSAUTIERS reliures diverses : toile noire, mouton anglais, veau et maroquin. — Prix, depuis fr. 1.20. Cartes de félicitations illustrées, pour catéchumènes.

TEXTES BIBLIQUES

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.